



1. DÉNOMINATION DE PROFESSION

5 0711 24 08 Vegyész technikus (Általános laboráns szakmairány)

2. TRADUCTION DE LA DÉNOMINATION DE PROFESSION

Technicien en chimie (technicien de laboratoire général)

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNÉE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

- travailler de manière autonome dans des usines chimiques, des laboratoires de contrôle et d'assurance de la qualité et des laboratoires de recherche, conformément aux spécifications et aux normes, sous la direction et la supervision professionnelles d'un membre du personnel plus qualifié;
- préparer, effectuer et documenter des essais chimiques et physiques, des analyses classiques quantitatives et qualitatives et des analyses instrumentales;
- participer à l'exécution et au contrôle indépendants d'opérations et d'expériences de laboratoire et à la préparation de substances chimiques sur la base d'instructions et de spécifications ; effectuer des travaux préparatoires organiques et inorganiques en laboratoire ou en milieu semi-industriel;
- prélever des échantillons pour les tests, préparer des échantillons pour les tests;
- manipuler des produits chimiques et préparer des matériaux, des équipements et des instruments pour les tests;
- effectuer et évaluer des tests conformément aux normes de laboratoire et documenter les résultats;
- maintenir l'ordre général du laboratoire;
- effectuer son travail dans le respect des normes de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

4. LES MÉTIERS QUE LE TITULAIRE DU SUPPLÉMENT AU CERTIFICAT PEUT EXERCER

3115 Testeur de matériaux, technicien de laboratoire qualifié
3115 Technicien de laboratoire en drogues et toxicologie
3115 Technicien de laboratoire pharmaceutique (chimie fine)
3115 Technicien de laboratoire pharmaceutique
3115 Assistant de laboratoire pharmaceutique chargé de l'examen des médicaments
3115 Technicien de laboratoire pharmaceutique chargé de l'examen des médicaments
3115 Assistant(e) de laboratoire, chimie
3115 Assistant de laboratoire chimique
3115 Technicien en chimie
3115 Technologue en mesures chimiques
3134 Assistant de laboratoire en environnement et qualité de l'eau
3134 Assistant de laboratoire chargé de l'analyse de la qualité de l'eau

(*) Note explicative:

¹ En langue originale. | ² La traduction indicative de la dénomination. | ³ A remplir si nécessaire. Le supplément au certificat fournit des informations supplémentaires sur la qualification et n'a pas de statut juridique en tant que tel. Le format se base sur la décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision no 2241/2004/CE.

©Union Européenne, 2002-2020 | europass.cedefop.europa.eu ©

5. RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU DIPLÔME

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le supplément au certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du supplément au certificat</p> <p>Ministère de l'Innovation et de la Technologie</p>																				
<p>Niveau du supplément au certificat (national ou international)</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie: 5</p> <p>Niveau du CEC: 5</p> <p>N° DKK: 6</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p> <p>L'admission à l'examen sectoriel de base est ouverte aux personnes ayant accompli avec succès les années de scolarité requises ou aux personnes dont les connaissances préalablement acquises et déjà reconnues remplissent les exigences de l'examen sectoriel de base. L'admission à l'examen professionnel est subordonnée à l'accomplissement avec succès de toutes les années de scolarité requises et de la période ininterrompue de stage professionnel. Si l'élève est tenu de passer un examen sectoriel de base, celui-ci est pris en compte avec la pondération suivante: L'examen de base sectoriel est pondéré dans le résultat de l'examen professionnel avec la pondération suivante : Examen de base sectoriel : 20%, Examen professionnel : 80%</p>																				
<p>Mention de série du supplément au certificat: CXK A</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du supplément au certificat: 2025.03.14</p>	<p>La dénomination des matières théorétiques et pratiques de l'examen de base sectoriel et de l'examen professionnel, ainsi que leur évaluation sur la base d'une échelle à cinq points</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2">Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Examen professionnel</td> </tr> <tr> <td colspan="2">central interactif</td> </tr> <tr> <td>Principes de base du génie chimique</td> <td style="text-align: right;">5</td> </tr> <tr> <td colspan="2">tâche de projet</td> </tr> <tr> <td>Tâches analytiques et préparatoires</td> <td style="text-align: right;">5</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat de l'examen professionnel en pourcentages</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">100%</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat de l'examen professionnel en notes</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">5</td> </tr> </table>	Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis		Examen professionnel		central interactif		Principes de base du génie chimique	5	tâche de projet		Tâches analytiques et préparatoires	5	Résultat de l'examen professionnel en pourcentages			100%	Résultat de l'examen professionnel en notes			5
Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis																					
Examen professionnel																					
central interactif																					
Principes de base du génie chimique	5																				
tâche de projet																					
Tâches analytiques et préparatoires	5																				
Résultat de l'examen professionnel en pourcentages																					
	100%																				
Résultat de l'examen professionnel en notes																					
	5																				
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p>	<p>Accords internationaux</p>																				
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																					
<p>Base légale</p> <p>Décret gouvernemental 12/2020 (II. 7.) sur l'application de la loi sur l'enseignement et la formation professionnels, Loi LXXX de 2019 sur l'enseignement et la formation professionnels.</p>																					

6. LES MOYENS OFFICIELLEMENT RECONNUS D'OBTENIR UN DIPLÔME

Description de la formation sectorielle initiale, de l'enseignement théorique et de la formation pratique professionnelle	Répartition du nombre total d'heures du programme

Durée totale de la formation	2171 heures
------------------------------	-------------

Niveau d'entrée requis:

- Technicien en chimie (technicien de laboratoire général)
- Formation scolaire antérieure :
- Enseignement primaire
- Avis d'aptitude à la santé au travail nécessaire

Plus d'informations:

MATIÈRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

	HORAIRE
Travaux pratiques de base en chimie	12 heures
Bases techniques et numériques	12 heures
Chimie inorganique et organique	12 heures
Biotechnologie	12 heures
Tâches techniques dans l'industrie chimique	12 heures
Chimie appliquée	12 heures
Travaux pratiques en analytique	12 heures
Travaux pratiques préparatoires organiques	12 heures
Tests analytiques standard	12 heures
Travaux pratiques d'analyse instrumentale	12 heures
Gestion de laboratoire	12 heures
Production industrielle de produits et production en laboratoire	12 heures
Travaux pratiques préparatoires	12 heures
Protection de l'environnement et sécurité au travail	12 heures
Travaux pratiques en biotechnologie	12 heures
Opérations de laboratoire et de chimie et leur contrôle	12 heures

MATIÈRE THÉORÉTIQUE PROFESSIONNELLE

	HORAIRE
Connaissance du marché du travail	12 heures
Langue étrangère professionnelle	12 heures
Travaux pratiques de base en chimie	12 heures
Bases techniques et numériques	12 heures
Chimie générale	12 heures
Chimie inorganique et organique	12 heures
Biotechnologie	12 heures
Tâches techniques dans l'industrie chimique	12 heures
Chimie appliquée	12 heures
Gestion de laboratoire	12 heures
Protection de l'environnement et sécurité au travail	12 heures
Opérations de laboratoire et de chimie et leur contrôle	12 heures
Production industrielle de produits et production en laboratoire	12 heures
Préparation des examens	12 heures

Stage professionnel continu 160 heures

Au Total 520 heures

Renseignements sur les Exigences de Formation et d'Obtention de diplôme de fin d'études et sur les Projets de programme : <https://ikk.hu>

Le présent supplément au diplôme a été élaboré conformément au décret gouvernemental 12/2020 (II. 7.) relatif à l'application de la loi sur la formation professionnelle.

Centre national de référence : Service nationale pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes : <https://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2025.03.14

CACHET

MINIPLA